

CIRCE - Recherche et innovation

Guide pratique :

Recherche clinique pour les praticiens

RÉPONSE À UN APPEL À PROJET

1

Les industriels ou les instituts prennent contact avec vous pour évaluer la faisabilité de l'étude dans notre établissement. La **première prise de contact** (par mail ou par téléphone) avec le CIRCE vous permet d'avoir un premier échange pour vous approprier l'étude.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA RECHERCHE

2

Le CIRCE vous accompagne dans l'évaluation de la faisabilité de votre étude et élabore avec vous une stratégie organisationnelle des tâches pour répondre à toutes vos interrogations.

CONTRACTUALISATION ET OUVERTURE DE L'ÉTUDE

3

Toute étude nécessite la signature de la Convention Unique par les différentes parties impliquées. Le CIRCE s'assure des circuits de signatures et vous informe de l'ouverture de votre étude.



LANCEMENT DE L'ÉTUDE

INCLUSION ET SUIVI D'ÉTUDE

4

Tout au long de votre étude, le CIRCE vous apporte son expertise dans la conduite de votre projet. Des mises au point mensuelles sont réalisées pour évaluer le bon déroulement de la recherche.

CLÔTURE ET ARCHIVAGE

5

Une fois votre étude terminée, le CIRCE assure la clôture de l'étude et conserve vos dossiers et archives pour une durée minimale de 15 ans.

INFO PRATIQUE

- La recherche clinique est avant tout un **travail d'équipe**. Les tâches de chaque acteur sont répertoriées dans la liste de délégation des tâches, même pour des contributions paraissant mineures.
- La manipulation des données dans le cadre de la recherche est soumise au règlement général sur la protection des données (RGPD). Tous les patients inclus doivent être anonymisés et listés. Les données sensibles sont soigneusement anonymisées selon la technique d'entrepôt propre à la recherche avant d'être traitées.